

SÉANCE 05 JUILLET 2022

CONSEIL MUNICIPAL DE LACAPELLE BIRON

Présents : Mesdames DELCOUSTAL Agnès, DEN HEIJER Johanna, HOOGENBERG Jacoba, LAFON Nadine, MARTIAL Marie, Messieurs BALSE Ludovic, COURATIN Gérard, DEBIARD Michel, LAFON Joël, MALBY Patrice

Excusée : DESPONT Annie

Secrétaire de séance : DEBIARD Michel

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 14 JUIN 2022

Madame la maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 14/06/2022. Il est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

TE 47

TE 47 propose une aide afin de récupérer les redevances d'occupation de l'espace public à ce jour non encaissées par les communes. Le coût d'adhésion correspondant à 40% des sommes récupérées la 1^{ère} année et 20% pendant les deux années suivantes. Les élus votent à l'unanimité l'adhésion.

Délib. 202225

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

CANAL D'AMENÉE

Nadine LAFON propose la signature de la convention ci-dessous à passer avec la famille HALLIGEY propriétaire du canal d'amenée du bief. Selon les termes de la convention, qui sera d'abord présentée au technicien rivière du SMAVLOT, la famille délèguerait à la mairie la gestion des vannes de répartition de l'eau. Les élus sont 'accord pour la signer.

Délib. 202226

Membres Conseil	Membres présents	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
11	10	10	10	0	0

LE MOULINAL

Nadine LAFON explique qu'une convention devrait être signée entre le conseil départemental, la mairie et les propriétaires de CAP FUN, concernant les travaux de sécurisation le long de la route départementale et l'entretien qui en découlera. Cette convention prévoit que CAP FUN prendra en charge tous les travaux et l'entretien. La direction des routes du département n'a pas encore donné son avis.

TRAVAUX

Voirie

L'entreprise Bottacin doit intervenir rapidement pour le marquage du passage piéton entre la place des Justes et le monument départemental à la déportation et celui signalant l'entrée du village en bas de la rue de l'école.

Cette même entreprise interviendra au 4^{ème} trimestre pour les travaux sur le chemin de Bos Laroque, sur celui de La Male, de La Vayssière et du lotissement des chênes. En attendant sa venue, une réparation provisoire sera réalisée au Bos Laroque pour faciliter la sortie d'un chemin.

Rénovation énergétique de l'école

Joël LAFON rappelle les devis concernant l'ensemble des travaux de rénovation énergétique de l'école. Il précise que la DETR financera les travaux à 50% et le conseil départemental à 10%. Après discussion, les élus choisissent de réaliser les travaux suivants : réfection de la toiture, remplacement des ouvertures vitrées côté nord, enlèvement du panneau de pavés de verre et remplacement par une baie avec vitrage isolant et remplacement de la chaudière par une chaudière à pellets de bois. L'isolation extérieure des murs, estimé à un montant supérieur à 20 000 € HT, ne sera pas réalisée.

Le montant des travaux est estimé à ce jour à près de 180 000 € HT. Le maître d'œuvre sera contacté pour lancer les appels d'offre. La réalisation des travaux est prévue en 2023.

ÉCOLE

Nadine LAFON donne un compte-rendu des réunions du conseil d'école et du SCOVAL. Les effectifs seront de 80 élèves dans le RPI à la rentrée 2022 – 2023. Ils sont répartis de la façon suivante : 6 PS et 11 MS à Paulhiac (6 tout petits seront inscrits dans le courant de l'année mais non comptabilisés dans les effectifs) ; 11 GS et 7 CP à Salles ; 6 CE1 et 16 CE2 à Montagnac sur Lède ; 11 CM1 et 12 CM2 à Lacapelle-Biron.

Christine MARNEFF a accepté le travail d'accompagnement du bus scolaire.

Le SCOVAL a accepté la prise en charge totale des emplois (garderies et ménage) à l'école de Lacapelle.

Par ailleurs, la commission environnement se réunira dans la cour de l'école pour envisager la plantation d'arbres.

EMPLOIS

La rencontre avec Frédéric MAGNAC a eu lieu. L'organisation du service technique se met en place.

La commission des emplois se réunira pour proposer une fiche de poste à Laurine BALSE. Elle doit être revue suite aux mouvements de personnel.

INFORMATIONS DIVERSES

Cimetière de Saint-Avit

Joël LAFON a demandé à l'employé municipal d'aller voir Michel DEBIARD pour l'installation d'une rampe sécurisant l'accès au cimetière de Saint-Avit.

Panneau toilettes

Le panneau signalant les toilettes publiques a été commandé pour un montant de 77,06 € HT.

Local technique

Le local technique de la salle polyvalent a été rangé.

Rapport SOCOTEC

Suite à la visite de la salle polyvalente, quelques petits travaux ont été signalés à faire.

Club d'astronomie

Le club d'astronomie réfléchit à l'implantation de toilettes sèches près de l'observatoire. Si une solution s'avère possible, le club prendra en charge la réalisation et la mairie participera à l'achat des matériaux.

Jury d'assise

Le tirage au sort des jurés pour le Jury d'assise aura lieu le lundi 18 juillet à la mairie de Fumel. Gérard COURATIN représentera la mairie.

Réception

Un groupe d'allemands de Burghausen viendra en fumémois fin août. La municipalité recevra la délégation pour un repas le 30 août.